



CENTRE HOSPITALIER DE PITHIVIERS

HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES ET UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

Centre Hospitalier de Pithiviers

10 Boulevard Beauvallet

BP 700

45307 PITHIVIERS CEDEX

☎ 02.38.32.31.31 (accueil standard) – Fax : 02.38.32.31.11

www.hopital-pithiviers.fr – direction@ch-pithiviers.fr



Le secteur d'hébergement du Centre Hospitalier comprend 184 lits répartis en fonction du degré de dépendance et de l'état de santé des personnes accueillies.

Il est composé de deux bâtiments dénommés :

« **La Maison Fleurie** » comportant 83 chambres réparties sur 2 niveaux

« **La Résidence du Safran** » composée de 101 chambres de plain pied

De nombreux jardins accessibles bordent les résidences.



Praticien chef de service : Dr Marie Claude POCQUET-LEFEBVRE

Cadre de santé : ☎ 02 38 32 31 51

Secrétariat des résidences : ☎ 02 38 32 33 97

Renseignements et admissions : ☎ 02 38 32 31 05

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Les chambres d'une superficie d'environ 23 m² sont équipées d'un lit à hauteur variable, d'un fauteuil avec repose-pieds, d'une table de chevet, d'un placard mural équipé en lingerie et penderie, d'une table et d'une chaise. Chaque résidant a la possibilité d'apporter meubles et objets pour personnaliser sa chambre.

Elles incluent un cabinet de toilette comprenant un lavabo encastré, un siège WC et une douche. Elles sont également équipées d'une prise TV, d'une ligne téléphonique qui permet aux membres des familles de résidents de les joindre directement.

Un salon de coiffure est également à la disposition des résidents.

ANIMATION

Le personnel chargé de l'animation organise des activités de loisirs, avec le concours des membres de l'association « Présence et vie » et des bénévoles. ...).

Les ateliers suivants sont proposés : maintien en forme, chant, pâtisserie, peinture, dessin, couture, broderie, jeux, spectacles, projection de films vidéo.

Des sorties sont également proposées (concerts, restaurants, visites de musée, etc....).

Les anniversaires sont fêtés autour d'un gâteau. A cette occasion, un cadeau est remis à chaque résident.




La lecture du journal local est faite en commun chaque semaine.

De grandes journées de convivialité sont organisées chaque année, réunissant parents et amis, lors de lotos, belote, fête de plein air, ainsi qu'un déjeuner dansant lors de la fête des Mères et des Pères et de Noël.

Toutes les informations sont dispensées par l'équipe soignante et reprise dans un bulletin semestriel remis à chaque résident.

FRAIS DE SEJOUR

Les tarifications journalières sont établies, selon détail ci-après :

-  **Hébergement**, entièrement à la charge du résident ou de sa famille
-  **Soins**, entièrement à la charge de la Caisse d'assurance Maladie de chaque résident
-  **Dépendance**, à la charge du résident ou de sa famille, déduction faite de l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.) prise en charge par le Conseil Général, pour les habitants du Loiret.

Le prix de journée relatif à l'hébergement est fixé annuellement par arrêté du Président du Conseil Général sur proposition du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier, ainsi que le prix de journée relatif à la dépendance.

S'agissant des résidents relevant de l'Aide Sociale, la perception des ressources est assurée par le Trésorier Principal de Pithiviers, par opposition sur leurs revenus. Une retenue de 10% est reversée aux résidents sous forme d'argent de poche, le reste soit 90% des ressources est affecté au paiement du forfait journalier hébergement.